



**Comité Syndical du 26 septembre 2023**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi vingt-six septembre à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat à Aiguillon, 17 avenue du 11 novembre, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 19/09/2023.

Nombre de délégués syndicaux  
en exercice: 23 délégués  
n° ordre 2023-15  
Présents : 18 votants : 18

**Étaient présents : 18 délégués**

**Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :**

***Pour les titulaires :*** Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI, Jean-Marc LLORCA (**8 présents**).

***Pour les suppléants :*** Mme Nathalie BUGER remplaçait M. François COLLADO, M. Jean-Marie BOE remplaçait M. Christian GIRARDI, (**2 présents**).

**Albret Communauté :**

***Pour les titulaires :*** Madame Paulette LABORDE, Messieurs Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (**4 présents**).

***Pour les suppléants :*** M. Pascal LEGENDRE remplaçait Mme Valérie TONIN, M. Lionel LABARTHE remplaçait M. Joël CHRETIEN, Mme Laurence BENLLOCH remplaçait M. Frédéric SANCHEZ, M. Dominique HANROT remplaçait Mme Evelyne CASEROTTO (**4 présents**).

**Étaient excusés :**

***Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :*** Madame Martine RIEUCROS, Messieurs François COLLADO, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Michel MASSET, Christophe MELON, Jean-Pierre DESPERIERE.

***Albret Communauté :*** Mesdames Valérie TONIN, Isabelle SALIS, Messieurs Jean-Louis MOLINIÉ, Jacques LAMBERT, Alain POLO.

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur du SMICTOM LGB

Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif

Monsieur Cyril FILLOT : Responsable service technique

Mme Laurence SANS : Secrétaire

Monsieur Philippe MAURIN : DGS de la Communauté de Communes du Confluent et Coteaux de Prayssas

Monsieur Jean-Marc CAMMARATA : DGS Albret Communauté

**N° d'ordre : 2023-15****Objet : Dépôt d'une candidature auprès de Citeo pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et papiers graphiques**

CITEO est l'éco organisme agréé par l'État pour les filières des Emballages ménagers et des Papiers graphiques pour la période 2018-2023.

Depuis 2018, CITEO et sa filiale Adelphe ont participé à la généralisation de l'Extension des Consignes de Tri (ECT) à l'ensemble des emballages plastiques. Dans la continuité de cette phase de généralisation, elles publient en 2023 un nouvel appel à projets visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale des emballages.
- Mobiliser de façon accrue le citoyen au travers un renforcement des actions de communication initiées au niveau des territoires.
- Améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif (baisse du Taux de refus).
- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

La candidature doit être déposée avant le 31 octobre 2023, et doit comprendre :

- Un état des lieux du dispositif actuel de pré-collecte et collecte justifiant les choix techniques du projet présenté ;
- Une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté ;
- Un plan de communication pour accompagner les changements de dispositifs prévus.

Il vous est proposé de répondre à l'appel à projet de CITEO afin d'obtenir des financements pour l'accompagnement de l'optimisation de la collecte du tri sélectif.

Budget prévisionnel (hors frais de communication qui seront intégrés au plan de financement ultérieurement et au plus tard lors du dépôt de candidature et hors frais de VRD non éligibles) :

Désignation	Dépenses	Recettes
Achat des bornes de tri de 2023/2025	989 500€	
TVA 20%	197 900€	
TOTAL € TTC	1 187 400€	
FCTVA		194 780€
Financement CITEO		500 000€
Reste à charge du SMICTOM	492 620€	

Où l'exposé de M. le Président,  
Le Comité Syndical, considérant l'exposé du Président

**AR Prefecture**

047-200020550-20230926-DL2023\_15-DE  
Reçu le 28/09/2023

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'approuver le dépôt d'une candidature du SMICTOM LGB pour l'appel à projets de CITEO « collecte 2023 : mesures d'accompagnement à l'optimisation de la collecte des emballages ménagers et des papiers graphiques ».
- D'autoriser le Président à signer tous les documents y afférent.
- De rappeler que Monsieur le Président dispose d'une délégation pour solliciter des subventions et paiements auprès de l'ensemble des financeurs publics et privés et signer toutes conventions y afférentes.
- De rappeler que Monsieur le Président a déjà fait la pré-inscription du dossier.

Résultat des votes	
Suffrages exprimés	18
Pour	18
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : 28/09/2023

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI

Le secrétaire de séance

Philippe LAGARDE